



**PRÉFÈTE  
D'INDRE-  
ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tours, le 2 février 2021

### **Covid 19 : des solutions pour les repas des ouvriers du BTP**

Soucieuse de permettre aux ouvriers du BTP de se restaurer le midi dans des conditions d'hygiène et sanitaires conformes au protocole sanitaire, la préfecture d'Indre-et-Loire permet l'ouverture à titre dérogatoire et par convention de certains restaurants.

En effet, la CCI, les fédérations professionnelles du BTP et l'UMIH ont sollicité la préfecture pour faire bénéficier ces salariés des dispositions dérogatoires de l'article 40 du décret du 29 octobre 2020.

Suite à l'appel à volontariat porté par l'UMIH auprès des restaurateurs, la CCI et les fédérations professionnelles du bâtiment et des travaux publics ont veillé au maillage territorial des candidatures en fonction des chantiers en cours sur le département.

Une convention sera établie par la CCI et les fédérations professionnelles avec les restaurateurs.

Face à la recrudescence de l'épidémie et afin d'assurer la sécurité et la santé des ouvriers, dans un contexte sanitaire dégradé, des conditions d'accueil strictes doivent être respectées:

- une jauge maximale fixée par arrêté
- limitation à 4 convives par table avec 2m de distance
- adaptation des plans de circulation afin d'éviter que les convives ne se croisent
- suppression des objets pouvant être touchés par plusieurs consommateurs (salière, poivrière, carafes, plats partagés, etc)
- et les mesures sanitaires habituelles : masques lors des déplacements, gel hydroalcoolique et distanciation sociale.

Ces 43 établissements autorisés à ouvrir de 11H30 à 14H30 devront afficher la jauge d'accueil en application du nouveau protocole sanitaire édicté le 28 janvier dernier.

**Contact presse  
Service départemental  
de la communication interministérielle**

Seuls les salariés du BTP, munis de leur carte professionnelle pour démontrer leur éligibilité au dispositif, peuvent y être accueillis.

ENTREPRISES	COMMUNES
BAR TABAC HOTEL DE VILLE	CHAMBRAY LES TOURS
LE CUBRICK	TOURS
LE REVE DE ZAZA	CONTINVOIR
LE RELAIS DE TOURS NORD	TOURS NORD
LE SAINT ELOI	TOURS
IBIS STYLES TOURS CENTRE	TOURS
LE SAINT MANDÉ	FERRIERE LARCON
HOTEL DU MAIL	LUZILLÉ
LE CAFE CONCEPT	TOURS
MY FOOD	MONTS
O PALAIS	TOURS
THE PEOPLE HOSTEL	TOURS
LE HANGAR	AVOINE
A COTE	PARCAY MESLAY
LA TABLE DES AUBUIS	CHAMBRAY LES TOURS
LA TABLE D'ANNABELLE	TROGUES
MA PAUSE DEJ	TOURS NORD
LE BOUCHON	ST CYR SUR LOIRE
LE MILCENT	BRASLOU
LE BEAU MANOIR	FONDETTES
O CARRE d'ARGENT	TOURS
LE CAFE MARCEL	TOURS L'HEURE TRANQUILLE
AU BON VIN DE TOURAINE	AZAY LE RIDEAU
LE BISTROT DE LA BULLE	CHARENTILLY
Cafeteria du Grand Large	LOCHES
LE GRILLON	ST PIERRE DES CORPS
LE SAINT ANNE	LA RICHE
LE SOLO	JOUE LES TOURS
BISTRO REGENT	TOURS NORD
BISTRO DE L'EUROPE	TOURS NORD
LE FAISAN	ST AVERTIN
MA PETITE CUISINE	CHARNIZAY
CAMPANILE	JOUE LES TOURS
LA TOQUEE GOURMANDE	MONTLOUIS
PLANET BOX	TOURS
L'ANTRE VIGNE	SAZILLY
RELAIS DE LA MOTHE	YZEURES SUR CREUSE
SAVEURS DU BRESIL	TOURS
HOTEL AMBACIA	ST AVERTIN
LES PLATANES	NAZELLES NEGRON
L'OCTROI	ST PIERRE DES CORPS
L'ESCALE	PORTS EN VIENNE
LE PT BISTROT	TOURS

**Contact presse**  
**Service départemental**  
**de la communication interministérielle**

Claire LEVY  
Tél. : 02 47 33 10 05  
Mél : pref-relations-presse@indre-et-loire.gouv.fr